

Document d'entrée en relation

Version DER-2026-10-20

ZOLIAS, SAS inscrite au R.C.S de Paris sous le numéro 990 703 571, dont le siège social est domicilié au 60 Rue François 1er, 75008 Paris, enregistrée au registre de l'ORIAS sous le numéro 25008994 (www.orias.fr) sous les CIF (Conseiller en Investissement Financier) et COA (Courtier en Assurance).

Conditions d'exercice des statuts

Conseiller en investissements financiers. Membre de la CNCEF PATRIMOINE, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conditions de fourniture des conseils en investissement : ZOLIAS est susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante.

Partenaires dans le cadre de l'activité CIF

- Alderan
- Arkéa REIM
- Atland Voisin
- Corum
- Edmond de Rothschild REIM

- Euryale
- Intergestion
- Iroko
- Kyaneos
- Norma Capital
- Peref Gestion
- Perial
- Remake AM
- Sofidy
- Sogerial
- Theroeim
- Murano
- Lirone

Intermédiaire d'assurance

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en sa qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA).

ZOLIAS est non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, et susceptible de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1° du Code des assurances).

Partenariats avec les entreprises d'assurance : ZOLIAS travaille avec les entreprises d'assurance suivantes :

- Generali Vie
- Suravenir
- UAF
- ORADEA Vie
- SOGELIFE

- CARDIF LUX VIE
- WEALINS France
- ONE LIFE

Conditions de fourniture de la prestation de conseil en assurance

ZOLIAS propose au client une prestation de conseil lui permettant de proposer un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client.

De façon facultative, ZOLIAS est en mesure de proposer au client un service de recommandation personnalisée consistant à expliquer au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou options, un(e) ou plusieurs contrats ou options correspond(ent) le mieux à ses exigences et besoins.

ZOLIAS dispose d'une organisation appropriée pour garantir que les clients ne seront pas induits en erreur quant au niveau de conseil qu'ils reçoivent, et que ZOLIAS leur donnera le type de conseil qui est adapté à leur situation.

Audit successoral: rendez-vous, paiement et délai

L'audit successoral comprend deux rendez-vous de 30 minutes, en visio ou par téléphone : le premier pour réaliser l'audit, le second pour remettre et expliquer le rapport.

Son prix est de 299 € TTC, réglé par virement à réception de la facture, après le premier rendez-vous. Aucun paiement n'est demandé au moment de la demande.

Le rapport est remis sous 10 jours ouvrés après le virement, une fois les documents reçus.

Politique en matière de durabilité

ZOLIAS a mis en place un processus de sélection des produits et services qu'il référence, en tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et

du Conseil du 27 novembre 2019. Pour ce faire, ZOLIAS procède à l'analyse des produits qu'il entend référencer sur la base de plusieurs critères :

- le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie ;
- le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

ZOLIAS expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

Réclamation — médiation CIF

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à ZOLIAS afin de trouver une solution amiable. La réclamation s'effectuant sur support durable est adressée à : contact@zolias-conseil.com

Zolias s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent suivant, au titre de l'activité de conseiller en investissements financiers : Le Médiateur, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et garanties financières

RCP : dans le cadre de ses activités, ZOLIAS a souscrit un contrat d'assurance le couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de Markel Insurance SE, 33300.

Garanties financières : dans le cadre de ses activités, ZOLIAS bénéficie d'une garantie financière conformément à l'article L. 512-7 du Code des assurances de 3 000 000 € auprès de Markel Insurance SE.

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, ZOLIAS est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ZOLIAS s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre ZOLIAS et son client, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc.).

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein de ZOLIAS sont les suivantes : Vincent Rouffineau-Charrier, vrouffineau@zolias-conseil.com

Le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07.

Moyens de communication entre ZOLIAS et le client

Les modes de communication à utiliser entre ZOLIAS et le client sont les suivants : réunions physiques, courrier, envois de courriels, téléphone.

Mise à jour des informations

ZOLIAS fait parvenir au client toute mise à jour de ces différentes informations, en lui communiquant par e-mail. Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de ZOLIAS.